

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ETRANGER — 6s. 3d.
(Affranchir.)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 7cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, condition libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

Jusqu'au premier de Janvier, toute personne qui nous enverra quatre abonnements, recevra le cinquième gratis.

Nous prions nos correspondants et nos abonnés d'écrire leur adresse le plus lisiblement possible, afin d'éviter tout retard.

CAUSERIE AGRICOLE.

Nous laissons la parole aujourd'hui à M. Eugène Casgrain, membre de la Chambre d'Agriculture et agriculteur de l'Islet. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux le rapport que ce monsieur a fait à la Société d'Agriculture de l'Islet, de ses expériences sur les grains d'automne. Nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui se livrent à des essais de ce genre, à suivre le bon exemple de M. Casgrain. Tout le monde en profitera.

A. M. le Président et MM. les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de l'Islet.

MESSIEURS,

Connaissant votre zèle pour le progrès de l'agriculture dans notre comté, j'ai cru que vous accueilleriez favorablement le compte-rendu suivant de quelques expériences que j'ai faites durant le cours de cette année sur ma ferme ainsi que les observations auxquelles elles ont donné lieu de ma part; car nous faire participer les uns les autres aux connaissances expérimentales que chacun a pu acquérir personnellement, c'est, ce me semble, un des moyens les plus efficaces et les plus sûrs pour favoriser le progrès de l'agriculture.

Mes expériences ont eu principalement pour objet les grains d'automne, dont la culture est encore peu répandue dans les campagnes en bas de Québec, à cause de l'incertitude où l'on est encore sur la possibilité de l'adapter à notre climat.

Je semai donc le 5 septembre 1860, un boisseau [18 pots] de seigle d'automne sur un terrain sablonneux qui, après avoir reçu de l'engrais, avait donné deux récoltes de patates et une de blé. Le champ avait un arpent et un quart de large et le terrain ensemencé une superficie de trois quarts d'arpent. Après un bon herage je fis passer le rouleau, puis, pour faire amasser la neige et protéger ainsi la racine contre les froids de l'hiver, je fis planter une petite haie de sapins et d'épinettes dans le milieu du terrain; ce qui fut l'affaire d'un couple d'heures et produisit l'effet désiré.

La tige parvint à la hauteur de 5 à 6 pouces avant les neiges; au printemps suivant elle commença à pousser aussitôt que la neige

eût disparu et atteignit à la hauteur de 5 pieds à 5 pieds et demi. J'ai récolté ce seigle durant les premiers jours d'août, et l'ai fait battre de suite; il m'a rapporté 25½ minots du plus beau grain.

Cette année, le 29 août, j'en semai 5 minots et demi, sur un terrain sablonneux qui n'avait jamais été fumé et qui avait servi de paccage aux moutons pendant deux ans. Le 18 septembre j'en ai semé un minot sur le même terrain, que j'ai enterré avec un léger labour, [sous-raie, comme l'on dit]; je crois que, semé de cette façon, la racine étant à une plus grande profondeur doit être à l'abri de la gelée.

Plusieurs personnes s'en sont procuré et l'ont semé de suite; de sorte qu'il sera facile de s'en pourvoir ici l'année prochaine pour la semence.

Le seigle d'automne sera surtout un grand bienfait pour la colonisation, dans nos endroits, où il se fait ordinairement beaucoup de terre neuve l'automne, et où la terre se trouve recouverte à bonne heure d'une couche de neige suffisante pour en protéger la racine.

La prompte maturité de ce grain mettra une partie de la récolte à l'abri des gelées du mois d'août, qui bien souvent font le désespoir du colon qui voit quelquefois, dans une seule nuit, toutes ses espérances détruites.

Il y a peu de colons qui ne trouvent sur leur terre un terrain propice à cette culture.

J'ai semé, le 3 septembre 1860, deux minots de blé d'automne, en terre forte, mais l'essai n'a pas été aussi heureux que pour le seigle; il n'y a qu'une petite partie qui ait levé. L'on me dit qu'il faut le semer du 10 au 20 d'août pour que sa racine prenne de la force et soit plus en état de résister aux froids. J'en ai semé cette année un minot, le 19 août, sur le sable, et le 18 septembre j'en ai semé un autre minot sur le terrain même où je venais de récolter des patates, que j'ai enterré de même avec la charrue. Les grains d'automne demandent un terrain parfaitement égouté; ce sont les gelées du printemps qui sont le plus à redouter. Il est mieux, je crois, de ne point le faire raser l'automne.

Quelques-uns de mes amis, dans le comté de Montmagny, me disent avoir assez bien réussi avec ce blé. Il possède l'avantage de n'être presque pas attaqué, par la mouche.

Ayant entendu vanter une espèce de foin connu sous le nom de foin de Hongrie, *Hungarian Grass*, je fis venir un quart de cette graine en société avec quelques voisins. C'est une graine qu'il faut semer tous les ans et qui doit donner conséquemment un rendement en rapport avec le trouble qu'elle donne, elle n'a pas produit autant que le mil ordinaire, de sorte que nous ne sommes pas disposés à en continuer la culture.

Je crains que l'on n'ait pas su bien profiter de la belle récolte de foin de cette année; beaucoup de nos cultivateurs, permettez-moi de le dire, tiennent encore à attendre que le foin soit tout-à-fait mûr pour le récolter, sous prétexte qu'il faut laisser tomber la graine pour que les prairies continuent à pousser. En agissant ainsi l'on

épuise la terre de même que si l'on exigeait une récolte de grain et on ne récolte que de la paille au lieu de bon foin ; car le foin dans cet état ne vaut guère mieux. L'expérience a démontré que le meilleur temps pour faire le foin est avant que la fleur ne soit tombée, alors il a plus de volume et de poids que lors de sa maturité parfaite.

En terminant, messieurs, permettez-moi de faire un appel à votre zèle en faveur de la propagation des connaissances agricoles. Notre chambre d'agriculture, profondément pénétrée de l'importance et de l'utilité d'une propagande dans ce sens, vient de contribuer par l'emploi d'une partie des deniers qui lui sont confiés à la fondation d'un journal spécialement destiné à l'agriculture sous la direction de M. J. Perrault, élève distingué de l'une des premières écoles européennes.

L'un des élèves de ce même M. Perrault, M. Emile Dumais, ci-devant professeur d'agriculture au collège Ste.-Anne, vient aussi de son côté de faire paraître le prospectus d'un journal intitulé *Gazette des Campagnes*, qui sera publié à Kamouraska et s'occupera spécialement des questions d'agriculture et de colonisation. Espérons que ces deux publications recevront de tous les vrais amis de leur pays et de nous en particulier, habitants des campagnes, tout l'encouragement qu'elles méritent, tant par le talent bien connu de leurs rédacteurs, que pour les grandes causes qu'elles ont la mission de faire triompher.

Indubitablement l'agriculture a fait des progrès marquants dans notre comté ; la culture du navet, de la betterave et de la carotte commence à se répandre ; chacun s'étudie à l'amélioration du bétail et cherche à acquérir des connaissances. Ce n'est que rendre justice aux messieurs qui dirigent la belle ferme du collège Ste.-Anne, que de dire qu'ils y sont pour beaucoup par leurs bons exemples.

Je vous engage, messieurs, à visiter une collection d'instruments d'agriculture envoyée par M. Evans, de Montréal, à la ferme du collège Ste.-Anne. M. le Supérieur a bien voulu se charger de ce dépôt afin d'en faciliter l'acquisition aux agriculteurs. Vous y remarquerez une charrue à arracher les patates ; le Révérend M. Pilote a eu la complaisance d'en faire faire l'essai devant un bon nombre de personnes lors de l'exhibition qui a eu lieu à Ste.-Anne, et tous ont été surpris de son efficacité : cette charrue peut employer 15 à 16 personnes à ramasser. Les sociétés d'agriculture ne sauraient mieux faire qu'en en faisant distribuer dans chaque paroisse où elle pourrait servir de modèle pour nos cultivateurs qui peuvent en faire une partie eux-mêmes.

Veuillez, messieurs, me pardonner d'avoir été peut-être un peu long, et me croire, avec considération,

Votre obéissant serviteur,

O. E. CASGRAIN.

L'Islet, 24 Octobre 1861.

Histoire de la Quinzaine.

Nous n'avons pu faire entrer dans notre dernière *quinzaine* certaines informations utiles que nous tenons à donner.

Il importe, par exemple, de faire connaître aux familles des cultivateurs, au sein desquelles il y a toujours aujourd'hui quelques-uns de leurs membres qui savent lire, certaines publications qui leur conviennent spécialement. Dans ce but, nous avons déjà indiqué l'*Histoire du Canada*, par M. Ferland ; aujourd'hui, nous recommandons la *Relation du voyage du Prince de Gallus en Amérique*. Toute la presse canadienne française a fait, avec justice, l'éloge de ce livret. Il est propre à rappeler à tous les Canadiens les sympathies et le respect mérité qu'a obtenu parmi nous le jeune prince que la Providence nous réserve comme chef de l'empire britannique.

Trois autres publications canadiennes, utiles également aux lecteurs et aux hommes de compétence dans les campagnes, devraient se trouver partout dans les familles. Ce sont 1^o. Le *Manuel de notions utiles sur le droit politique, civil, criminel, etc.*,

par M. Crémazie, de Québec ; 2^o. Le *Catéchisme politique*, par M. Gérin Lajoie ; 3^o. Le *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada, etc.*, par M. Bibaud, jeune. Ces livrets sont tous canadiens d'esprit et de fond. Ils sont, par leur prix et leur style, à la portée de tous, et ils traitent de choses, que tout canadien, cultivateurs et autres, devrait avoir honte d'ignorer. Que ces opuscules remplacent, quelque part, le roman et les lectures sans portée qui tuent le temps, mais qui n'apprennent point à l'employer utilement, selon la volonté expresse de Dieu. Outre tous les avantages directs et pratiques que ces livrets possèdent, ils contribueront à donner du sérieux aux esprits, besoin qui n'est pas étranger aux lecteurs canadiens pas plus qu'ailleurs à proportion. Si notre éducation populaire, qui devient générale, n'est pas employée dans le genre utile et partant sérieux ; si elle n'est bonne qu'à faire *politiquer* à tort et à travers, ou à entretenir l'esprit de légèreté et d'inutilité, si fatal au jugement et aux mœurs de la jeunesse, bien vite nous aurions à déplorer grandement tout ce zèle actuel qui se manifeste en faveur de l'éducation du peuple. L'éducation, cette arme terrible pour le bien ou le mal, a besoin d'être constamment sous l'œil vigilant de la conscience et du bon sens pour quelle n'opère que du bien parmi nous. Et l'un des moyens les plus sûrs d'atteindre ce but si désirable, c'est de lire et de faire lire partout des ouvrages utiles. Ceci n'empêche point que des poésies pleines de sentiments chrétiens, des échantillons de prose littéraire marquée du même cachet, ne puissent, à la campagne comme ailleurs, charmer et utiliser les loisirs des personnes à qui des loisirs sont donnés. C'est pourquoi nous avons indiqué déjà dans nos *quinzaines* semblables pièces ; et aujourd'hui, puisque c'en est l'occasion, nous indiquerons comme passe-temps louable et agréable les petites et charmantes œuvres du poète chrétien Turquet, intitulées : *Amour et Foi, Hymnes sacrées, Poésie catholique et Prima vera* ; quatre jolis petits livrets qui ne feront de mal à aucune bourse, puisque MM. Crémazie les donnent presque pour rien.

De même pour tous les goûts honnêtes et sérieux, la *Gazette des Campagnes* aimera à donner en prose des échantillons de littérature modeste en son style et en sa substance. Elle présentera sous cette forme des leçons d'histoire naturelle à la portée de tout le monde et basée sur le sentiment chrétien, qui doit rendre grâce à Dieu des œuvres qu'il a plu à sa bonté de multiplier pour le bonheur de l'homme dans l'immense champ de la nature. Successivement, nous offrirons avec choix sur cette matière le répertoire des quatre saisons. C'est ainsi que dans l'instruction populaire, en ne perdant jamais Dieu de vue, et en étant fidèle à le servir par reconnaissance autant que par tous les autres motifs du devoir, le peuple canadien s'affermira et grandira dans les voies les plus sûres et les plus sages de la vraie prospérité.

Sans presque sortir de notre sujet, la souscription qui se fait aujourd'hui en faveur des Acadiens, doit rappeler à chacun de nous des sentiments bien chers. Le peuple de l'Acadie est notre frère à tous les titres. Il est catholique, il est français, il est peuple agricole, moral, hospitalier, et puis, ce que nous ne sommes point, il est malheureux, et malheureux sans l'avoir mérité. Aimons une œuvre qui tend à rapprocher de nous un peuple si digne de nous avoir pour amis et pour frères. Contribuons sans crainte à la souscription ouverte partout en sa faveur. Cette bonne œuvre sera bénir par Dieu notre propre colonisation et tous nos projets agricoles.

A l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église de St.-Laurent, dans l'Isle d'Orléans, il est bon de remarquer que l'esprit de foi, avec un meilleur goût dans l'art de bâtir, se manifeste parmi nous depuis quelques années, par plusieurs temples nouveaux élevés

à grands frais et avec zèle. L'église de St.-Laurent rentre dans cette catégorie, et elle honore la piété, le goût et la générosité des habitants de cette paroisse.

Il n'y avait pas longtemps que deux autres églises nouvelles, bâties avec les mêmes dispositions, avaient été ouvertes au culte. L'une qui est, dit-on, remarquable entre toutes celles construites dans les dernières années, par ses hautes dimensions, par le choix des matériaux, par la bonne exécution du plan, qui est du genre gothique et d'un bon effet, est un monument imposant et impérisable placé sur la rive champêtre et paisible de la rivière Chaudière, dans la paroisse de Ste-Marie de la Beauce. Il est vrai, on ne pouvait attendre moins de M. le Curé du lieu, qui a dirigé de près tous les ouvrages. L'autre, qui se rattache au genre grec, de moindres dimensions, mais construite aussi avec de bons matériaux et avec égard aux règles du goût et de l'art, se voit du côté opposé de la même rivière, tout près aussi de la rive, dans la paroisse de St.-François. C'est aussi le pasteur du lieu qui a conduit à bonne fin tout l'ouvrage. Ces deux beaux temples n'ajoutent pas peu au charme pittoresque qui règne tout le long de la vallée rétrécie et accentuée de la Beauce.

Ailleurs, depuis la construction de l'église de Beauport, d'autres monuments dans le genre gothique ont été élevés à St.-Colomb près de Québec, à Ste.-Anne de la Pêrade, à Trois-Rivières, à la Rivière-du-Loup, en bas, à Rinousky et à St.-Denis de Kamouraska. Il y a parmi ces églises des œuvres tout-à-fait dignes d'attention et qui laissent espérer que si l'on continue de bâtir en ce genre c'est que l'on sentira que les difficultés ou les préjugés ont été vaincus, et qu'il n'y a plus qu'à imiter ou à surpasser les modèles déjà existants. Montréal possède, comme on sait, depuis quelques années, deux édifices sacrés, les églises de St.-Patrice et de St.-Pierre, qui font honneur au génie et à la ville. La nouvelle église de St.-Jacques et la cathédrale anglicane nouvellement reconstruite sont aussi, dit-on, des édifices importants. Le protestantisme nous a devancés en ce pays, dans l'architecture gothique, dite pourtant *architecture catholique*. A nous de reprendre notre bien.

Dans la même période et dans le genre grec, l'église de N.-Dame de Lévis, quant à l'intérieur surtout, offre un beau spécimen de régularité architecturale. Du reste, par ses vastes dimensions et par le site magnifique qu'elle commande, elle prime encore sur d'autres construites à la même époque et dans le même genre.

Ce progrès dans le goût et la piété qui fait bâtir les édifices consacrés à la Majesté divine est un de ceux qui ne peuvent rencontrer de blâme parmi nous; car, au fond, il ne peut jamais nuire, bien qu'on se plaigne quelquefois, quand les choses sont mal prévues et mal conduites, qu'une construction d'église ruine une paroisse.

Une autre chose, bien opposée à l'esprit qui fait bâtir les églises, ruine, deshonne et rend coupables les paroisses, c'est l'intempérance et les frais qu'elle coûte. Par le temps qui court, nos *Recorders* des villes ont forte besogne en mettant à l'amende ou en condamnant à la prison les nombreux ivrognes qui reparaissent malheureusement un peu trop partout. Les plus coupables en ce vil métier sont les vendeurs sans licence. La justice atteint de temps en temps quelques-unes de ces pestes publiques; mais le mal, chez eux, paraît, quelque part, avoir pris un tel caractère de sauvagerie qu'on redoute de les dénoncer. Une telle plaie ne devrait pas, il semble, avoir un tel empire en Canada, où la loi et la conscience sont encore plus respectées, grâce à Dieu, que partout ailleurs. Un vrai progrès serait d'appuyer en tout et partout la loi et la conscience contre l'immoralité et la violence. Sinon, Dieu, chez nous comme ailleurs, prendrait sa cause en main en exécutant lui-même sa justice, soit sur nos champs par la disette comme en Europe; soit

sur nos vies par la maladie, soit sur nos âmes par le délaissement de sa grâce, le plus terrible de ses châtements.

Maintenant, un mot sur la marche des événements du jour. Depuis notre dernière *quinzaine* cette marche ne varie point quant à son esprit, qui est toujours soit la violence et même la cruauté la plus révoltante, soit l'artifice, le mensonge, la calomnie la plus audacieuse. Quant aux faits et gestes de cette marche barbare et hypocrite, ils offrent un certain état de bascule et d'incertitude qu'on ne peut rien fixer encore sur le résultat final pour le bien ou pour le mal. Le Souverain-Pontife est encore paisible dans Rome. Napoléon III, ajournant toujours le coup de mort du temporel du Saint-Père devant la pensée catholique qui l'appuie de plus en plus, continue de vouloir et d'essayer d'endormir cette pensée et l'opinion générale par des faux-fuyants et des vaines promesses. C'est pour-quoi, après avoir fait connaître qu'il ne voulait plus s'occuper de la question romaine qu'après la mort de Pie IX, comme s'il était assuré, lui, d'enterrer le Pontife d'abord, puis la question ensuite, il a l'air maintenant à laisser vivre l'un et l'autre jusqu'au printemps. Il y aura alors grand armement au royaume d'Italie, qu'il a reconnu et auquel il prête main-forte apparemment pour que celui-ci réussisse enfin à faire par le puissant renfort de la France ce que les Garibaldi, les Cialdini et les Pinelli n'ont pu obtenir, malgré leur guerre de janssaires ou d'Ostrogoths. Belle campagne pour la gloire et la loyauté française si la chose arrive! Grande reconnaissance et admiration seront dues par la France au génie napoléonien qui choisit si mal les causes morales et catholiques de ses services et de ses exploits. Les temps sont difficiles sans doute; et Napoléon a beaucoup fait, dit-on, pour la gloire et la prospérité matérielle de la France. Qu'est-ce que cela, en présence du cataclisme social dont il s'est chargé en épousant d'esprit, d'efforts et de secours le brigandage piémontais? L'histoire impartiale viendra qui pourra démontrer en quelque sorte mathématiquement, si on le veut, la vérité de l'odieuse conduite de Napoléon III, dans les événements du jour. Point d'intérêts politiques ou dynastiques qui le puissent disculper. Ces intérêts sont nuls devant ceux qu'il compromet ou qu'il ruine.

En France, cette conduite se trahit de plus en plus dans le même sens de la part du même homme. Il a à son service une âme damnée qui le tuera, c'est Persigny. Ce fidèle Acathe, qui ne l'a jamais abandonné dans ses aventures de Strasbourg et de Boulogne, qui l'a si fatalement servi jusqu'ici sur le trône de France dans toutes les mesures qui blessaient la religion, ses ministres, les communautés enseignantes et charitables, ainsi que la presse honnête et catholique; ce trop fidèle Acathe est peut-être plus rapproché qu'il ne pense du temps où il lui sera donné de nouveau de suivre la fortune de son maître, ailleurs qu'en France. On copie trop bien les écarts et les fautes impardonnables du premier empire pour ne pas l'imiter bientôt jusque dans sa chute. Et, encore une fois, ce ne sera plus à la race napoléonienne de reprocher aux Bourbons qu'ils n'avaient jamais rien su apprendre ni oublier. Le souverain mal en cela, ce n'est pas que les races dynastiques entêtées ou aveugles passent et disparaissent, mais c'est que la France, l'Europe, le monde restent sans principes chrétiens dans l'ordre social, politique, civil et même domestique, en autant que les gouvernements influent inévitablement sur la famille et l'individu.

Bons exemples dans la culture améliorée.

Les bons exemples, on le sait depuis longtemps, sont la voix la plus persuasive dans l'ordre du bien.

Citons donc de bons exemples autant qu'il en vient à notre connaissance dans le domaine qu'a embrassé la *Gazette des Campagnes*, et prions tous ceux qui voudront bien nous en adresser de croire qu'ils seront bien accueillis.

Déjà les bons exemples, en fait de culture améliorée, ont servi à plus d'un incrédule ou d'un routinier, de même qu'ils ont pu servir aussi à plusieurs bons esprits qui, faute de connaître mieux, suivaient sans entêtement une routine malheureuse.

Eh bien; voici un de ces esprits de bonne foi qui ayant vu par hasard un numéro d'un journal d'agriculture, se prit à le lire attentivement. Puis de la lecture il passa de suite à l'essai pratique de certains renseignements donnés par le journal. L'essai réussit et fit naître le désir de lire encore et d'essayer en même temps: si bien qu'on finit par souscrire régulièrement et qu'on lut et fit des essais sur le même pied. Qu'arriva-t-il? C'est qu'au bout de quelques années seulement, les affaires qui allaient assez difficilement dans une autre carrière, eurent une garantie qu'elles pourraient se remettre sur un meilleur pied, grâce à une culture améliorée.

Et pourtant l'on commença, vu la médiocrité des moyens, à ne cultiver que quelques arpents d'une terre assez maigre naturellement. Mais, situé heureusement près de la ville, le novice exploitateur jugea bien que le meilleur essai était de cultiver exclusivement les légumes. Ce qu'il fit, et c'est ce dont il se trouve content jusqu'à ce jour, espérant bien continuer ce genre et même la grande culture à mesure que ses affaires se régularisant il lui sera laissé plus de moyens d'agrandir ses essais.

Toujours est-il, cette année, que ce cultivateur de sens et de bonne volonté a recueilli sur sept arpents de culture légumineuse un profit qu'un trop grand nombre de grandes terres cultivées à la mode routinière n'ont certes pas dépassé.

Ces sept arpents ont ainsi produit largement, grâce à l'engrais qui n'a coûté pourtant que dix-huit piastres, et grâce aussi à la variété des légumes cultivés, qui, auprès d'une ville, trouvent un débouché plus facile qu'ailleurs.

Ainsi vous eussiez vu, cet été, avec plaisir, ces sept arpents couverts de navets, de choux de Siam, de choux d'autres espèces, d'oignons, de carottes, de blé d'Inde, de fèves, de melons, de concombres, de céleri, de rhubarbe, d'échalottes, de patates, de laitues et de tabac. Ajoutez aux frais le coût des graines pour neuf à dix piastres, et le travail d'un homme pendant la saison; il est resté pour le bénéficiaire, nous le répétons, ce que plus d'un cultivateur routinier n'a pas acquis sur sa terre usée et non fumée. Et ce bon exemple est dû à M. Gilbert Fournier, de St. Joseph de Lévis.

Après de tels essais, on peut dire que le pis est fait, et que d'année en année, sauf les accidents, on peut améliorer ainsi toute une terre sans se grever de dettes; attendu que la partie ainsi améliorée sert pour un certain nombre d'années à de nouvelles cultures sans exiger de nouveaux frais. C'est là le système de *rotation*, si utile et tout fondé sur la raison, la science et l'expérience. Quand ce procédé si simple sera enfin compris dans nos campagnes, elles se relèveront de la honte et de la ruine de leur malheureuse routine. Il ne tient qu'à essayer pour voir clair et réussir.

Comme tous ne sont pas situés près des villes, à la place de la variété des légumes, on ne cultive que ceux nécessaires à la maison et à la ferme, outre ceux qui se vendent partout, et l'on fait ses essais toujours en petits champs d'abord, mais bien fumés et préparés par les labours et l'irrigation; puis on y sème les grains que le sol demande. Après quoi, on peut dire avec assurance aux hommes de bonne volonté qui entreprendront cette pratique agricole ce qui est dit à ceux qui suivent une bonne pratique dans l'ordre du salut, faites cela et vous vivrez.

Ce que dit M. Duguay, de Ste. Flavie, d'après le *Courrier du Canada*, montre que la culture des légumes s'introduit efficacement partout, et que le bas du fleuve si discrédité pour son climat n'em-

pêche pas que les navets y viennent abondants en nombre et prodigieux en forme comme dans le Haut-Canada. On a dû voir par les listes de prix agricoles publiées dans les journaux, que M. Fournier de St. Joseph de Lévis avait obtenu de ces prix pour quelques-uns de ses légumes; ce qui n'est pas la première fois. L'année dernière un pareil succès lui était arrivé. Ainsi tout concourt à exciter à l'imitation.

HYGIENE DES ANIMAUX.

AÉRATION DES ÉTABLES.

Les choses bonnes et utiles doivent être répétées souvent, afin qu'elles soient toujours présentes à la mémoire et que ceux qui ne les connaissent pas puissent les apprendre et ne pas les oublier.

La question de l'aération des étables est d'une si grande importance, qu'elle est écrite dans tous les livres qui traitent d'hygiène, et enseignée par toutes les personnes qui s'occupent des soins des bestiaux, et elle est pourtant bien négligée. Si on se pénétrait bien de ce principe que *tout animal qui ne respire pas un air pur est exposé à tomber malade*, et par conséquent ne peut rendre les services et les produits qu'il rendrait étant en bonne santé, on ne serait pas aussi souvent en opposition avec les saines lois de l'hygiène.

On entend par aération le renouvellement de l'air dans les lieux habités par nos animaux domestiques. Pour arriver à ce résultat on établit des portes, des fenêtres, des *sarbacanes* et des tuyaux d'appel ou cheminées d'aération.

Les portes doivent être larges et s'ouvrir en dehors afin que les animaux soient moins exposés à se blesser. Quand il existe plusieurs portes, il faut autant que possible ne pas les placer en face les unes des autres, pour éviter les courants d'air qui ne sont jamais sans danger pour les animaux.

Les fenêtres, quand on peut en établir, doivent être situées au-dessus de la tête des bestiaux afin de ne pas gêner la vue; elles doivent être opposées les unes aux autres, de manière que, lorsque les animaux sont sortis, on puisse établir des courants d'air. La meilleure forme à donner à ces fenêtres est un cadre de trois pieds de long sur huit à dix pouces de hauteur. Malheureusement, il est plusieurs étables qui ne sont pas pourvues de fenêtres, parce qu'elles sont trop basses et les murs en trop mauvais état pour qu'on puisse en ouvrir, et cependant les pauvres bêtes qui y habitent ont besoin d'air.

En indiquant les moyens d'arriver à ce résultat en faisant une bien faible dépense, nous pensons être utile à ceux qui se trouvent dans cette fâcheuse position.

Le moyen que nous venons proposer de mettre en pratique est la *sarbacane* et le tuyau d'appel ou cheminée.

On donne le nom de sarbacane à une ouverture que l'on pratique dans l'épaisseur du mur à quatre ou cinq pouces au-dessus du niveau du sol, ouverture que l'on ferme à volonté avec une planchette ou même un bouchon de paille. Elle doit être de cinq à six pouces carrés.

Le tuyau d'appel est formé par quatre planches réunies ensemble, représentant une espèce de cheminée dont l'ouverture inférieure mesure de quinze à dix-huit pouces carrés, et la supérieure de huit à dix.

Quand on a assemblé les planches on fait une ouverture dans le plancher, une autre dans le toit ou couverture de l'étable et on y place ce ventilateur qui doit dépasser la toiture de dix à vingt pouces. L'ouverture inférieure est pourvue d'une planchette qui sert à la

fermer à volonté. Pour empêcher les pluies ou la neige de pénétrer dans le ventilateur on a soin de le surmonter de deux planchettes réunies en forme de V renversé (A).

Le tuyau d'appel, ainsi que le sarbacane, sont d'excellents moyens pour aérer les étables dans lesquelles on ne peut ouvrir de fenêtres. Ce système d'aérage est peu coûteux et peut être pratiqué par tout cultivateur un tant soit peu industriel.

Quand les ouvertures sont disposées ainsi que nous venons de l'indiquer et qu'on veut aérer l'étable, ce qui doit se faire autant que possible quand les animaux sont dehors, on ouvre les sarbacanes qui établissent avec le tuyau d'appel, un courant d'air qui enlève les gaz nuisibles à la santé des animaux.

Nous ne saurions trop recommander ces moyens de donner de l'air pur aux bestiaux pour les entretenir en santé et par conséquent pour en tirer tout le profit qu'ils sont susceptibles de nous donner.

X. . . .

Questions et Réponses.

Sous ce titre, nous répondrons dans chaque numéro de notre journal aux difficultés qu'on voudra bien nous soumettre sur la culture des champs, des jardins, l'élevage des animaux, l'économie domestique, etc. Et nous engageons nos lecteurs à nous poser souvent de ces questions que nous nous efforcerons de résoudre suivant la mesure de notre capacité, ou que nous soumettrons nous-mêmes à des correspondants plus habiles que nous, lorsque nous ne serons pas parfaitement au fait de la chose proposée.

C'est avec plaisir que nous répondons aujourd'hui aux questions ci-dessous qu'on a bien voulu déjà nous adresser :

TRANSPLANTATION DES ARBRES.

Vaut-il mieux transplanter les arbres en automne ou au printemps ? M. T. Cormier, Somerset.

En général, il vaut mieux transplanter en automne ; les arbres souffrent moins de leur déplacement, la végétation étant arrêtée ou endormie ; cependant, dans les terres fortes et humides, qui retiennent longtemps la gelée au printemps, ou lorsque les arbres doivent être presque de suite remis en place, il vaut mieux planter au printemps lorsque la gelée est disparue. D'ailleurs, avec les soins convenables, on plante dans une saison ou dans l'autre avec des chances presque égales de succès.

DESTRUCTION DES RATS.

Mes granges et mes étables fourmillent de rats tellement robustes et vigoureux que les chats craignent le plus souvent de les attaquer, quel serait le meilleur moyen de m'en débarrasser ? A. D., Charlesbourg.

Employez l'exterminateur de Smith ; ou bien prenez de la potasse, jetez-en quelques petits morceaux dans tous les trous à rats que vous trouverez, frottez-en même les bords de ces trous et vous pourrez avoir la chance de voir les hôtes rongeurs de vos bâtiments aller chercher promptement un autre logis dans le voisinage.

FABRICATION DES CHANDELLES.

On m'a conseillé, pour donner plus de consistance aux chandelles de mêler de la résine au suif, lorsqu'il est fondu ; pourriez-vous me dire s'il est avantageux d'en agir ainsi ? C. F. G., Sorel.

Nous conseillons à notre correspondant d'employer plutôt de l'alun que de la résine, parce que cette dernière substance ajoutant

beaucoup à la chaleur de la lumière, fera couler davantage la chandelle ; mais l'alun, tout en rendant la chandelle plus ferme et plus dure, n'a pas cet inconvénient.

Culture de la vigne sauvage.

La vigne qui croit dans plusieurs localités du Canada peut-elle être mise à profit et produire du vin ?

Voilà une question dont la solution est fort désirable. Un monsieur De Courtenay qui a passé une partie de sa vie dans les pays où se cultive la vigne a loué le printemps dernier du Colonel Sewell, de Québec, sa belle villa, près du Cap-Rouge. Trois plantes de vignes avaient été déposées, il y a une douzaine d'années, par un des fils du propriétaire de St. Alban, près de la demeure de son père. Ces vignes, avantageusement disposées pour recevoir les premiers rayons du soleil levant, eurent bientôt couvert de leurs ceps tout un pan de la maison ; une seule néanmoins était féconde, et de cette vigne M. de De Courtenay a enlevé 10 livres de raisin. Etant familier avec le procédé de la fermentation il a su extraire dix bouteilles de vin, savoir : trois bouteilles de vin de première qualité et sept bouteilles de vin de seconde qualité, et ensuite cinq bouteilles de vinaigre. Celui qui écrit ces lignes a goûté aux deux espèces. Le vin est d'une superbe couleur et ressemble, quant au goût et à la couleur, au Bordeaux. M. De Courtenay se propose de planter en vignes, le printemps prochain, dix arpents de terre.

J. M. L.

FAITS DIVERS.

—220 ANGLAIS CHASSÉS PAR 110 FRANÇAIS.—Un cultivateur du canton de Solesme (France) a fait, il y a quelques jours, l'acquisition de 220 moutons anglais. A leur arrivée, le cultivateur n'avait pas de local pour les recevoir : il fait sortir de la bergerie 110 moutons français et y installa les nouveaux venus en leur servant une abondante nourriture. Ces dispositions prises, et bergers et domestiques s'étant retirés, les moutons français, furieux de se voir chassés et dépouillés, se réunirent immédiatement en conseil de guerre. La délibération ne fut pas longue ; tous se ruent tête baissée sur la porte. Le loquet, sans doute mal assujéti, cède au terrible choc des bœliers, alors les français font irruption dans la place où s'engage une épouvantable mêlée. Malgré leur petit nombre, les français s'emparent de la citadelle et en chassent les anglais dont ils mangent le souper.

—A Florence, capital de la Toscane (Italie), une personne qui occupe un rang élevé dans la société s'avisait, au milieu d'une fête intime, d'enlever de son piédestal le buste d'un personnage politique déchû. Ce buste, emmailloté en manière de moribond fut placé dans un lit, et un domestique eut ordre d'aller à la paroisse voisine réclamer en hâte les sacrements des mourants.

Le curé de la paroisse arriva apportant les saintes huiles, mais vit bientôt à quelle lâche plaisanterie on venait de livrer son ministère. Plein de calme et de dignité, il adressa des paroles sévères et menaçantes, dont l'accent porta dans l'âme de ces misérables, avec la honte de leur conduite, la juste crainte des jugements de Dieu.

A peine avait-il regagné son presbytère que l'auteur de la plaisanterie tombait frappé d'apoplexie et réclamait à grands cris, cette fois et d'une manière sérieuse, les secours de la religion. Le curé fut rappelé en toute hâte, mais, craignant de devenir le jouet d'une nouvelle mystification, il refusa de s'y rendre et le malade mourut dans les angoisses.

—Un Espagnol voyageant passait, un jour d'hiver dans un village, à Saint. . . ., plusieurs chiens aboyaient et couraient après lui, il se baissa pour prendre une pierre et la leur jeter ; mais il avait gelé, et la pierre tenait si fortement qu'il ne put l'arracher. "Oh ! le maudit pays, s'écria-t-il en jurant, où on lâche les chiens et où l'on attache les pierres !"

Nous extrayons de l'Ordre une lettre de M. Ossaye sur le
CREDIT FONCIER.

MM. les Rédacteurs.

Pendant que les nouvelles sont rares, permettez moi de me servir des colonnes de votre estimable journal pour attirer l'attention de vos lecteurs sur une question d'un intérêt vital pour le pays en général et pour notre agriculture en particulier; la question du crédit public.

Je ne suis pas un grand financier, je n'ai jamais fait manœuvrer beaucoup de millions; mais le simple bon sens me dit que si le Canada souffre d'un malaise continu et toujours croissant, c'est parceque le crédit public est mal assis.

Quelle est l'importance du Bas-Canada ?

Tout le monde conviendra avec moi qu'elle est toute agricole. Si l'on peut dire que le Bas-Canada est un pays riche, il n'est riche que par son sol. Ni ses manufactures ni son commerce réunis ne pourraient faire vivre la vingtième partie de ses habitants. Le crédit public devrait donc alors, avant tout être crédit agricole au lieu d'être exclusivement commercial; et cependant c'est le contraire qui existe.

Tout le crédit repose ici sur une douzaine de banques dont les faveurs à trois mois de date se repartissent entre certains gros marchands, directeurs de ces mêmes banques, et quelques autres bien en cour. Si vous n'êtes pas du nombre des affiliés, fussiez vous très solvable, on vous ferme au nez la porte du temple. Vous n'avez alors d'autre ressource que d'aller chez un changeur ou broker, compère du caissier qui vient de vous éconduire. Ce monsieur prend votre note, vous fait asseoir, court à la banque qui vient de vous refuser l'escompte et vous rapporte au bout de quelques minutes l'argent demandé; seulement vous aurez à lui payer pour sa course, en sus de l'escompte ordinaire, 5 à 6 p. cent qu'il partagera avec qui de droit.

Peut-être, si vous êtes parfaitement solvables, vous et votre endosseur, votre note sera-telle acceptée, mais à condition que vous voudrez bien aussi accepter des 30 sous et des 15 sous *au pair*.

De cette manière la banque encaisse par dessus le marché les 2 p. c., sur le change, qu'elle perçoit fort bien quand on lui verse de cette monnaie.

Mais si vous êtes agriculteur, eussiez-vous mille acres de la meilleure terre, vous ne trouverez pas un penny à emprunter.

"Monsieur, vous dira le caissier de n'importe quelle banque, nous ne prêtons qu'à ceux qui nous font des dépôts."

"Des dépôts! mais si j'avais de l'argent à te déposer, je ne viendrais pas t'en emprunter," répond le fermier furieux et qui croit qu'on se moque de lui; et il s'en va, en marmotant des épithètes peu flatteuses à l'adresse du caissier, se consoler de ses déceptions dans le sein d'un Malo de campagne.

Je connais de ces messieurs qui obligent leurs voisins en leur vendant une vache de 10 piastres au prix avantageux de vingt piastres à un an de crédit; ou qui prêtent dix minots de semence contre vingt minots à la récolte. Cent pour cent pour six mois, deux cents pour cent pour un an. Ce n'est pas cher.

Je connais un fermier, mon plus proche voisin, qui a emprunté sur hypothèque, au mois de juin 1855, 700 louis, dont les intérêts en dehors et en dedans ont porté le chiffre total en 1861 à 2,908 louis.

Un autre, peu éloigné de la, a emprunté dans le cours de l'été dernier 300 piastres à raison de 72 p. c., et cet homme possède deux belles terres.

Je n'en connais pas seulement deux, mais dix, mais cent qui se ruinent à ce jeu-là.

Je ne suis pas le seul à m'apercevoir de ce brigandage. Ce sont des faits patents, journaliers, connus de tout le monde, des faiseurs de lois, de la justice, et personne, personne pour entraver, empêcher, punir ce commerce odieux, anti-chrétien, anti-social, ce commerce assassin! La loi se tait, la loi protège, la religion seule a fait entendre, sa voix a crié: Anathème. Les Juifs ont ri!

Quelques citoyens respectables, quelques patriotes sincères et éclairés comprenant tout le mal, cherchent à l'amoinrir en créant une nouvelle banque, la Banque Jacques-Cartier. Que la Providence bénisse leurs efforts! mais encore, si cette banque est utile au petit commerçant, au petit industriel, elle ne sera, pas plus que les autres, utile à l'agriculture.

Que voulez-vous qu'un fermier fasse de votre argent remboursable à trois mois.

La terre ne nous paie qu'à un an et souvent dix-huit mois de

crédit. Comment rembourser quand nous n'avons rien à vendre, quand, tout au contraire, nous n'avons que des avances à faire?

Ce qu'il faut à l'agriculteur, c'est le crédit foncier à longue échéance et à remboursement insensible et lent comme ses bénéfices, le remboursement par annuités.

Nos hommes d'Etat n'ont pas encore compris cela, voyant le pays gêné et dans un malaise sans cesse croissant, ils n'ont cru mieux faire que de lâcher la bride à l'usure. Que penseraient-ils d'un berger qui croirait s'enrichir en lâchant une bande de loups affamés au milieu de son troupeau?

Si nos grands financiers se fussent donné la peine de réfléchir, ils auraient bien vu que leur système économique, si toutefois on peut appeler cela un système, allait être ruineux pour tout le monde excepté pour les agioteurs et toute la famille des grippe-sous.

Comprenez bien cela, hommes puissants, sages législateurs: tant que vous maintiendrez l'agriculteur dans la gêne, le pays sera dans l'état de débîne où il est plongé.

Lorsque le cultivateur ne peut payer, le marchand de campagne ne paie pas, alors le marchand en gros ne paie pas, alors le fabricant est protesté, alors surgissent ces fameuses crises où l'on voit la finance aux abois et l'usure riant sous cape, car les jours de crise sont ses jours de profit.

Au lieu de commencer par créer des ressources au commerce, vous auriez dû, MM. les députés, commencer par doter l'agriculture d'un crédit sagement calculé.

Avec de l'argent, le fermier fait de bonnes clôtures, assainit sa terre, loge bien ses animaux, meuble ses écuries d'un nombreux bétail, il a du fumier, il a du grain, il vend ses denrées quand le moment est favorable; en un mot, avec de l'argent il fait de l'argent; et quand l'agriculteur est à l'aise, la fabrique marche, le commerce est bon, le pays est riche.

Messieurs les économistes, sachez que pour faire de bonne agriculture et pour avoir ses coudées franches, tout fermier doit avoir, en sus de son matériel, une somme disponible équivalente au dixième de la valeur de son sol.

De cette règle générale découle cette autre règle, non moins évidente: qu'une nation doit toujours avoir en métaux précieux une somme équivalente au dixième de la valeur de son sol.

Sommes-nous dans de telles conditions? Que l'on ramasse tous nos trente sous rognés, percés, usés; que l'on y ajoute tout l'or des banques, on n'en aura pas assez pour acheter un faubourg de Montréal—et vous appelez cela une situation excellente!

La première chose à faire pour sortir de l'impasse où nous nous trouvons, est donc d'attirer vers nous les métaux précieux pour les mettre à la disposition de l'agriculture.

Le crédit foncier seul peut y parvenir, en mobilisant le sol, c'est-à-dire en créant un signe représentatif de sa valeur, et en lançant ces valeurs sur les marchés étrangers.

Un fermier Canadien ne peut pas aller dans les grands centres du pays ou hors du pays emprunter, sur hypothèque, une somme quelconque à un capitaliste quelconque, cela se conçoit; mais si le gouvernement canadien se fait l'intermédiaire entre le capitaliste et l'emprunteur, en donnant toute garantie à l'un et toute satisfaction à l'autre, l'entreprise ne peut que réussir. Je prétends qu'il doit y avoir bénéfice pour tout le monde; et c'est, je crois, ce qui peut ressortir du projet de loi suivant:

Art. 1.—Une banque de crédit foncier est établie sous le contrôle du gouvernement.

Art. 2.—Elle commencera à fonctionner à partir du premier janvier 1863.

Art. 3.—Le capital de la banque est, dès aujourd'hui, fixé à deux millions de piastres et pourra être augmenté subséquemment s'il est jugé nécessaire.

Art. 4.—Pour former ce capital, des actions seront émises au montant de 50 piastres chaque.

Art. 5.—Le gouvernement garantit le capital et les intérêts.

Art. 6.—La banque paiera 6 p. 100 aux actionnaires à la fin de chaque année.

Art. 7.—La banque ne prête que sur premier hypothèque.

Art. 8.—Elle ne prête que jusqu'à concurrence du quart de la valeur de l'immeuble.

Art. 9.—Le prêt est fait au taux de 6 p. 100 par an.

Art. 10.—En sus de ce taux, l'emprunteur paiera chaque année deux pour cent pour couvrir les frais d'administration de la banque.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Paule et Marie.

Suite.

Là, le curé, M. Lavergne, faisait l'instruction à tous les enfants réunis comme pour protester des différences établies par les parents et les maîtres. Il commençait ses instructions par ces mots : " Mes enfants, vous êtes tous frères ; " il terminait par ceux-ci : " Quand nous serons tous dans la céleste patrie, tous frères ! " Tous dans la céleste patrie ! Il y avait donc un lieu plus beau, plus admirable cent fois que tout ce que Paule avait vu d'admirable et de beau depuis qu'elle était au monde, elle qui passait sa vie dans la contemplation des richesses et des merveilles inimitables de la nature ; derrière ce splendide rideau qui éblouissait Marie, et qui semblait à Paule un voile épais, il y avait donc, en effet, le lieu qu'elle avait rêvé, qu'elle avait deviné dans la splendide obscurité des nuits étoilées, derrière les feux du soleil couchant, dans la fraîcheur matinale et rosée de l'aurore ; tout cela n'était donc qu'un voile obscur ; le calme profond de son âme n'était donc qu'un avant-goût ; les joies éclatantes de son cœur n'étaient donc qu'un frémissement d'impatience !

Le murmure, l'harmonie si émouvante des champs n'était peut-être qu'un soupir ! Toutes ces voix douces et profondes demandaient peut-être comme elle des ailes !

Tout en gardant ses moutons, Paule laissait ces pensées remplir son cœur, et quand Marie venait, elle les lui exprimait dans son langage comme elle pouvait. Mais Marie, qui aurait compris six mois plus tôt, ne comprenait déjà plus, tant Mme Mélanie Hermance faisait bien la classe aux enfants. Mais elle savait lire, compter, additionner, multiplier, soustraire et diviser ; elle ne savait comment faire remarquer à Paule par quel nombre infini de choses une demoiselle est séparée d'une gardeuse de moutons ; et un jour, afin de lui en donner une idée, elle prononça le mot d'analyse logique et lut à haute voix un chapitre de botanique avec une volubilité qui ne lui permit pas à elle-même de saisir le sens des phrases.

Paule fut confondu.

Le jour de la première communion arriva, et Paule passa la nuit dans les larmes. Larmes d'amour, d'admiration, de désir, de crainte ; le mystère de cette union de Dieu avec les créatures et des créatures entre elles par lui transportait son âme. Elle se rendit à Saint-Oran, vêtue d'une grosse robe de laine noire, sous laquelle battait avec force ce cœur dans lequel, tout à l'heure, devait reposer Dieu, et coiffée d'un capuchon doublé de bleu, en l'honneur de cette fête solennelle. Elle rencontra en route M. Hingrèze qui conduisait Marie en voiture, et qui plus enfant, plus simple et plus émue que sa nièce, prit Paule avec lui en lui disant :

— Viens ici, mon petit ange !

Marie, rose, fraîche, souriante, était vêtue de blanc et cachée sous un long voile de blonde. Elle regarda monter Paule près d'elle et ne parla pas, mais réfléchit en elle-même que sa robe allait être froissée par le voisinage de cette enfant, et qu'elle serait sans doute la seule à avoir des souliers de satin. Elle se sentit gré de ne rien témoigner à Paule des inconvénients de son voisinage.

En descendant sur les marches de Saint-Oran, Paule n'y tint plus, et se jeta au cou de Marie. Ses grands yeux noirs, son visage pâle et brun furent comme éclairés d'un sourire sans pareil. Marie se dégagea, honteuse d'une pareille inconvenance, et rougit en se voyant regarder par toutes ses amies de pension.

Mme Hingrèze assista à la cérémonie dans une toilette admirable, et le vieux Patouche, caché dans une chapelle obscure.

Le colonel, les bras chargés de gâteaux, attendit au passage les enfants qui sortaient. Paule passa à son tour avec Patouche, son père adoptif, et le colonel lui rendit son dernier massepain.

— D'où venez-vous donc ? dit un officier qui rencontra le colonel revenant de la cérémonie.

— Ne m'en parlez pas, dit celui-ci, c'est insupportable ! Marie a fait aujourd'hui sa première communion, j'ai eu peur qu'elle n'eût faim et j'ai été, comme un nigaud, l'attendre à la porte avec un gâteau ; les enfants, voyez-vous, c'est le diable, et si ma femme ne m'y avait pas forcé. Mais, vous savez, les femmes quand elles ont

quelque chose dans la tête... enfin, c'est une corvée faite. Venez dîner avec nous.

Mme Hingrèze avait invité quelques personnes pour fêter le jour de la première communion de sa nièce et aussi pour faire valoir la toilette que déjà elle avait montrée à l'église, le beau temps qui avait favorisé l'exhibition de sa plus belle robe l'avait mise en belle humeur. Marie aussi ne fut pas fâchée de se montrer un peu, et comme les invités lui firent quelques compliments, elle fit étalage de son petit savoir avec la vanité d'un enfant profondément ignorant. Elle amusa ainsi beaucoup les convives, et se voyant l'objet de l'attention générale, elle redoubla son bavardage, ce qui fit beaucoup rire, notamment Mme Hingrèze, qui ne cessait de répéter :

— Comme elle a de l'esprit ?

Quant à Mme Hingrèze, il s'aperçut pour la première fois combien Mme Mélanie Hermance avait eu d'influence sur sa nièce, et il fut très bourru toute la soirée, et finit par éclater en disant :

— Enfin, enfin, je dis-moi que ce que j'ai toujours détesté ce sont les bas-bleus et les bonnets rouges, lesquels se tiennent plus qu'on ne pense, et que si on voulait m'écouter, on serait Marie gardeuse de moutons plutôt que de la laisser chez ces mijaurées de maîtresses d'école ! Oui, si on voulait m'écouter, on apprendrait que ce sont les sottises de toutes ces pimbêches qui nous rendent si détestables aux pauvres, lesquels nous rendent en haine le mépris que toutes ces sottises créatures leur témoignent. Pour empêcher les crimes des hommes, il faudrait peut-être que les femmes fussent plus simples et moins bêtes ! Voilà... et moins bêtes... morbleu !

— Bien raisonné ! dit Mme Hingrèze sur le ton d'une admiration moqueuse.

Marie vit pour la première fois son oncle en colère et vit aussi pour la première fois le mépris de sa tante. Cet exemple ne fut pas perdu ; elle ne tarda pas à imiter la grosse voix de son oncle et ses gestes furibonds ; elle ne vit que ses ridicules, et fit beaucoup rire à ses dépens.

Paule, en rentrant à la ferme, ôta avec soin son capuchon et sa grosse robe, et se remit aux soins du ménage. Elle allait et venait en silence, regardant de temps à autre du côté de la Ribayre. Il lui semblait que Marie ne pouvait passer ce jour sans la voir ; il lui semblait que, pour la première fois de sa vie, elle aurait pu exprimer quelque chose des sentiments dont son cœur était rempli ; mais Marie ne devait pas paraître.

Le vieux Patouche, gravement assis sur un banc devant la porte, regardait Paule allant et venant. Qui sait si, dans cet homme incapable d'exprimer deux idées, il n'y avait pas un sentiment profond du mystère qui s'était accompli le matin, et s'il ne voyait pas dans cette enfant, à peine couverte de quelques haillons, le mystérieux et éblouissant reflet du visiteur, trois fois saint, qu'elle avait apporté dans sa misérable demeure ? Quand tout ce qui concernait leur pauvre ménage fut terminé, Paule fut se placer près de son père adoptif. Celui-ci se leva, Paule le suivit, et ils marchèrent en silence.

— La nuit sera belle, dit-il, ne sachant que dire à l'enfant, qui lui paraissait imposante.

— Vous dites cela, parce que vous pensez qu'il y aura des étoiles, dit Paule. Moi je pense que la mort sera belle, parce que je crois un jour qui se lèvera en ce moment-là.

Cette pensée de la mort dans une enfant aussi jeune frappa le vieux paysan, et il regarda attentivement l'enfant ; quelque chose qu'il n'aurait pu définir lui gonfla le cœur.

A ce moment le colonel passa, reconduisant Marie à sa pension. Il descendit de voiture devant la ferme pour allumer sa pipe. Patouche prit Paule dans ses bras et la porta jusqu'à la voiture pour qu'elle vit son amie ; mais celle-ci fit mine de dormir. Les succès de la journée ne lui permettaient pas d'embrasser l'enfant déguenillée.

Selon la touchante coutume du Midi, le vieux Patouche leva son chapeau en quittant le colonel et lui dit :

— Bonsoir, monsieur, et votre compagnie.

Le colonel étant seul, fut frappé de ce mot : et votre compagnie ! et comme il s'en étonnait :

— C'est à votre ange, monsieur, que je fais honnêtement aussi bien qu'à vous, lui dit le paysan, car, si je ne le vois point, je sais bien qu'il est là.

A ce mot Paule prit sa course vers la voiture, monta sur le marche-pied, et tira Marie par sa robe, en lui disant d'une voix vibrante :

— Bonjour Marie et votre compagnie, et votre compagnie !

Marie, ayant à ses pieds le chien de sa tante, se mit à éclater d'un rire aigu ; Paule fondit en larmes en reculant, et la voiture partit au galop.

Dans le Midi la pensée de l'ange gardien est sans cesse présente, il est véritablement compté comme votre compagnie et salué par son nom. Cette coutume nous étonne, tant nous sommes habitués à ne pas croire véritablement les choses même que nous croyons. Qui donc croit son ange près de lui, qui donc pense à le saluer à son réveil ? Qui donc ne serait pas étonné de le voir à ses côtés ? Quelle admirable chose cependant que la certitude de cette céleste compagnie, et de combien d'actions regrettables nous serions-nous abstenus si nous ne l'avions pas oubliée ; dans le Midi le salut la rappelle à toute heure.

Cet homme passe seul à côté d'un autre, qui lui dit :

— Salut à vous et à votre compagnie !

Qui sait ce que cette simple formule, adoptée à Paris, changerait de choses en réveillant sans cesse le souvenir de celui qui est toujours présent et toujours oublié !

Paule continua sa vie au milieu des champs, avec ses moutons et son chien. L'hiver, à la pluie, assise dans les sillons, mangeant son pain noir ; l'été, assise à l'ombre, le long d'un ruisseau, et cherchant des mûres dans les haies ; en tout temps attendant Marie, sa sœur de lait, son amie, et tous les jours plus triste en ne la voyant pas revenir. En voyant sa pauvre chétive personne, plus maigre chaque jour et sa taille qui devait sensiblement, on aurait dit qu'elle mourait de chagrin ; mais ce corps débile portait une tête pleine de vie, de gravité et de joie.

Si cette enfant avait pu parler, elle aurait révélé quelle grandeur l'âme humaine peut avoir. Tout ce qui enchaîne notre pensée lui servait à prendre l'essor vers un monde supérieur et ardemment aimé. Les richesses, les beautés de la nature, les riches moissons pliant sous le vent du soir, les arbres chargés de fleurs, les fleurs remplies de parfums, les matins resplendissants, les soirs empourprés du soleil couchant, les nuits remplies d'étoiles, tout ce qui nous fait rêver à la terre lui faisait rêver et aimer le ciel.

Elle était devenue l'âme de la pauvre maison qui l'avait recueillie ; à mesure qu'elle avait grandi, l'aspect de la ferme avait changé ; tout était pauvre, mais tout était propre et rangé avec soin. Le vieux Patouche aimait cette enfant avec une tendresse inquiète ; l'éclat de son visage ne le rassurait pas.

Marie grandissait en sottise et en fraîcheur. Mme Mélanie Hermande ne négligeait rien pour cela ; une hygiène bien entendue obtenait l'une, et une éducation mêlée de préceptes et d'exemples obtenait l'autre. Mme Hingrèze triomphait dans la personne de sa nièce, qu'elle conduisait déjà dans le monde les jours de sortie. Quant au colonel, les superbes résultats de cette éducation l'avaient rendu plus furieux que jamais, et ses boutades d'autrefois étaient devenues journalières, ce qui faisait dire aux amis de la maison : — Ce pauvre colonel, il ne dérange pas vraiment. Savez-vous que ce n'est pas gai pour une jeune femme de traîner un pareil boulet, et sans la douceur de Mme Hingrèze, que serait devenue cette petite Marie, avec un semblable furieux ?

Le voisinage du Garros était peu favorable à la paix intérieure du colonel ; les jeunes gens du voisinage avaient pris pied chez lui. Mme Hingrèze et Marie se partageaient, en se les disputant un peu, les compliments intéressés de tous ces jeunes gens, qui ne pouvaient en définitive, adresser qu'à elles leurs fades mensonges. Trop loin de la ville pour aller facilement au café, ils se dédommageaient chez elles de l'absinthe perdue.

Dans cet affreux milieu, Marie oubliait Paule, lisait les romans de 1830, portait des robes traînantes, des cheveux traînants, traînait ses phrases, ses gestes, ses regards, et finalement toute sa personne, tâchait de se faire passer pour poitrineuse, et prenait des airs rêveurs dans les endroits les plus exposés aux regards.

Quand elle rencontrait Paule, un sentiment vague de honte s'emparait d'elle, et elle fuyait la gardeuse de moutons pour ne plus entendre ce cri intérieur, si terrible à ceux qui ne veulent pas entendre, et si doux à ceux qui peuvent s'arrêter un jour dans leur égarement et l'écouter.

Le temps de la moisson arriva, et Paule dut participer aux travaux des champs. Levée vers deux ou trois heures du matin, elle préparait le déjeuner des ouvriers qui se prend à trois ou quatre heures, et elle partait avec eux emportant les vivres nécessaires au reste de la journée. Cette activité lui plaisait parce qu'elle se rendait compte de l'importance des travaux. Elle réfléchissait et sentait que de ces champs sortent les richesses indispensables à la vie. Ayant l'instinct des choses supérieures et ne pouvant pas produire dans cet ordre, elle se sentait heureuse de contribuer par son labeur à la richesse de ceux qui ont besoin de richesse pour produire ; elle voyait avec admiration sortir des mains rudes et noires des laboureurs et du sein de la terre triste et grise quand elle est abandonnée, cette profusion de richesses ; elle voyait dans les biens de la terre la source de tous les biens, et sans s'en rendre un compte bien exact, elle sentait le lien qui doit unir les hommes et qu'ils rompent à plaisir ; elle sentait le lien qui unit le paysan qui creuse un sillon à l'homme de génie qui, dans son cabinet, parle de la beauté ; elle sentait que, de même que le laboureur cultive pour tous et tire pour tous des entrailles de la terre le pain quotidien, cet autre homme devait aussi parler pour tous et se faire entendre aussi bien des rois qui gouvernent le monde que de ces hommes qu'elle voyait courbés sur les charmes. Car, si les richesses que la terre jette aux hommes de ses flancs entr'ouverts doivent appartenir à tous, à tous aussi doit appartenir cet horizon ouvert sur le ciel, par l'œil flamboyant et la main puissante du génie.

S'il avait été possible de pénétrer le fond de ce cœur, on aurait vu par quel lien profond et mystérieux cette enfant à peine vêtue, hâlée, brunie par le soleil, courbée tout le jour sur les gerbes de blé, était unie aux plus grands hommes dont le monde puisse se glorifier.

— Seigneur, disait-elle, vous avez donc voulu que cette terre féconde et généreuse confiât à des mains telles que les miennes ses trésors inépuisables ! Vous avez donc voulu remettre aux plus humbles de vos enfants les richesses nécessaires aux plus glorieux d'entre eux ! A ceux qui nous donneront la vie nous donnerons la nourriture. Qu'ils soient généreux, que nos greniers se vident ! la terre est là, et de ses flancs, sans couleur sortiront encore ces blés mûrs qui se balancent, cette herbe fleurie où paissent nos troupeaux, ces arbres chargés de fruits, ces pampres chargés de grappes vermeilles ; nos mains sont pleines, mais nos cœurs ne sont pas satisfaits. Venez, venez, faites entendre votre voix, vous pour qui nous travaillons ; ne nous traitez pas comme des bœufs attelés sous le joug ; nous avons besoin d'entendre votre voix, comme vous avez besoin de manger le pain que nous récoltons. Si vous faites silence, nous nous coucherons dans nos sillons désormais stériles : vous mourrez faute de pain et nous faute d'amour.

Paule fut interrompue dans ses réflexions par l'arrivée de Marie suivie de madame Hingrèze, du colonel et de quelques-uns de leurs amis : ils venaient en curieux voir la moisson.

Le blé était presque fauché, les femmes et jeunes garçons courbés derrière les faucheurs ramassaient les gerbes et les étalaient au soleil. Les charrettes, attelées de bœufs, attendaient à l'ombre d'un bouquet d'arbres que l'on eut chargé la voiture des gerbes déjà sèches et prêtes à être dépiquées, plus loin, dans une aire préparée d'avance, quelques chevaux déferlés attendaient le moment du travail.

Dans le Midi le blé est battu par des chevaux que l'on fait trotter sur les gerbes et qui font l'office de fléaux.

Dans le creux d'un sillon on voyait quelques paniers recouverts de gros linge et abrités du soleil par quelques pampres arrachés aux vignes voisines, et qui contenaient les vivres nécessaires aux travailleurs pour les repas de la journée.

Le soleil, dans toute sa force, dardait en plein sur ces hommes et ces femmes, courbés par le travail, et qui chantaient pour tromper la fatigue. Les bœufs étaient eux-mêmes préservés de la chaleur et des mouches par de grandes couvertures de toile blanche qui tombaient jusqu'à leurs pieds.

La suite au prochain numéro.

LE DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE,

EMILE DUMAIS,

St. Louis de Kamouraska.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE 1861

Les personnes suivantes sont Agents pour la vente des Terres publiques situées à l'Est de la Cité de Québec.

NORD DU FLEUVE ST. LAURENT.

NOMS.	RESIDENCE.	COMTE.	TOWNSHIPS.	PRIX.
McLEAN STEWART...	Québec	Québec	Stoneham et Tenesklury.....	30 Centins.
MARTIN VINCENT	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Ké-nogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St Johns.....	20 Centins.

SUD DU FLEUVE ST. LAURENT.

J. O. C. ARCAND	St. Joseph, Beauce	Mégantic	Broughton, Thetford.....	40 Centins.
LS. LABRECQUE.....	Lambton.....	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst, Shenley.....	40 Centins.
ANDREW ROSS.....	Frampton	Dorchester	Jersey, Marlow, Rixborough, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware.....	30 Centins.
S. V. LARUE.....	St. Charles, Riv. Boyer.....	Bellechasse	Mailloux	30 Centins.
FRS. TETU	St. Thomas.....	Montmagny.....	Montminy, Ashburton, Bourdages, Patton...	30 Centins.
JOSEPH JOLIVET.....	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Armagh	30 Centins.
STAN. DRAPEAU.....	St. Jean Port-Joly	L'Islet.....	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, chemin Arago.—Il est de plus agent pour les octrois gratuits sur les chemins Taché et Elgin	30 Centins.
F. DEGUISE.....	Ste. Anne de la Pocatière.....	Kamouraska	Ixworth, Ohpays, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot et Pohenagamook...	30 Centins.
L. N. GAUVREAU.....	Isle-Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	30 Centins.
J. B. LEPAGE	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleuriau, McNider, Matane, St. Denis, Cap Chat, Romieu, d'Alibert, Cherbourg.....	30 Centins.
J. A. LEBEL.....	New Carlisle.....	Partie de Bonaventure..	Port Daniel, Hope, Cox, Hamilton, New Richmond	20 Centins.
JOS. N. VERGE	Carleton.....	Partie de Bonaventure..	Marin, Carleton, Nouvelle, Mann, Ristigouche, Matapédia.....	20 Centins.
JOHN EADON.....	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, York, Douglas, Baie de Gaspé Sud, Baie de Gaspé Nord, Fox, Sydenham	20 Centins.

Le prix varie de 20 à 60 centins par acre.

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
 Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, long d'à peu près 35 milles courant, de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAU, écuyer, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
 Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, écuyer, à Rimouski.
 Le chemin Taché, de Buckland dans le comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le comté de Rimouski, à peu près 200 miles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAU, écuyer, à St. Jean Port Joli.
 Le chemin Matopédia, de Métis à Ristigouche; Agent, J. B. LEPAGE, écuyer, Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, écuyer, Isle Verte.
 Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:

- 1° Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
 - 2° Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
 - 3° Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et 4° Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
- Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptées de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
- Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyé de nouveau. Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation. Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très-propres à toutes les fins de l'agriculture.
- Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:

QUEBEC, A. C. BUCHANAN, Agent en chef d'Emigration.
 MONTREAL, C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
 J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 14 Novembre 1861.

P. M. VANKOUGHNET,

Commissaire.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 5 Novembre, 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 96,284 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ARAGO, CASGRAIN, LAFONTAINE, LESSARD et GARNEAU, comté de l'Islet, C. E. seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, S. DRAPEAU, écuyer, à Saint-Jean Port-Joli.

ANDREW RUSSELL,
 Assist.-Commissaire.

15 nov.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 19 octobre, 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 16,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de BERGERONNES et d'ESCOUMAINS, ainsi que les lots des villages de Tadoussac, Bergeronnes et Escoumains, comté de Sagouany, C.E. seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 20e jour de NOVEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité R. BOULLIANE, écuyer, à Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL,
 Assist.-Commissaire.

15 nov.

Machines à Coudre.

Le Dr. Déchêne, de St. Anne, informe respectueusement les Dames, les couturières et le public en général qu'il a constamment, chez lui, d'excellentes machines à coudre, manufacturées par Scovel & Goodell, et amé-

lorées d'après un style nouveau: Leur mécanisme et leurs accessoires, ayant été perfectionnés tout récemment, les coutures qu'elles font n'en sont que meilleures et plus belles. Les personnes entr'autres auxquelles le Dr. Déchêne a vendu de ces machines, ont témoigné déjà publiquement l'avantage qu'il y a, particulièrement pour les familles et les couturières, de se servir de ces inventions; voici les noms de quelques-unes de ces personnes:

- Mlles Sophie Hudon, Ste. Anne,
- " Adèle Jean, St. Jean Port-Joli,
- " Caroline Dumais, Kamouraska,
- " Emilie Cayouette, do
- " N. B. Pelletier, St. Paschal,
- " E. M. Richard, St. Féréol,

Mr. Ed. Martin, tailleur, Rivière-du-Loup. Le Dr. Déchêne offre des conditions de vente très avantageuses et il n'est guère possible de les avoir à un prix aussi réduit qu'il les vend, dans les manufactures, aux Etats-Unis, ou à Montréal.

St. Anne de la Pocatière, 20 Oct. 1861.



Chemin de Fer du Grand-Tronc du Canada,
 District de Québec et la Rivière du Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 1. 00 P. M. arrivant à la Rivière du Loup à 8. 00 P. M.

Les convois partent de la Rivière du Loup tous les jours à 7. 30. A. M. arrivant à la Pointe-Lévi à 3. 00. P. M.

C. FREER,
 Surintendant.

HUILE DE CHARBON.

De la compagnie Franklin de New York.

CETTE HUILE est admise comme la plus pure, la meilleure et la plus économique de toutes les Huiles maintenant en usage.

LUMIERE BRILLANTE
 égale au gaz, exempte d'odeur et sans aucune fumée.

A vendre en gros et en détail chez
 F. O. VALERAND,
 Dépôt de la vraie Huile et de Lampes:
 8, rue La Montagne, Québec.
 15 nov. 1861.

A VENDRE

" LES OISEAUX DU CANADA "

2 volumes, prix réduit pour les écoles, 5s. chez MM. L. Brousseau, T. Hardy et

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 2 Dec. 1861.

ARBRES FRUITIERS.

Le soussigné ayant établi depuis quelques années une PEPINIERE D'ARBRES FRUITIERS près de l'EGLISE de St. JOACHIM. offre en vente les plants d'arbres suivants en telle quantité qu'on le désirera:

- POMMIERS DE 3 A 4 ANS DE GREFFE.
- CERISIERS, DE 2 ANS DE GREFFE.
- PRUNIERS DE 2 ANS DE GREFFE.

PRIX:

Pommiers greffés sur francs, 2s. la pièce, 20s. la douzaine, \$30 le cent.
 Do nains, greffés sur paradis, 3s. 9d. la pièce.

Pruniers et Cerisiers, 3s. la pièce.
 N. B.—Les plants, convenablement emballés et dûment adressés, seront déposés à bord du Grand Tronc, ou des bateaux à vapeur, ou en quelque endroit de la Cité de Québec que l'on indiquera.

LS. GERV. LACHANCE.

St. Joachim, Montmorency, 17 sep. 1861.

PRIX DU MARCHÉ DE QUÉBEC.

	S.	D.	S.	D.
Bœuf, par livre.....	0	41	0	61
Mouton do	0	4	0	5
Veau do	0	4	0	5
Porc frais, do,	0	41	0	5
Porc (salé) do	0	5	0	6
Œufs, par douzaine.....	0	9	0	10
Sucre d'érable par livre ..	0	4	0	4
Volailles par couple	1	8	2	0
Dindes do	8	0	9	0
Oies do	4	0	5	0
Lièvres do	0	6	0	7
Pardrix do	1	8	2	0
Jambons	0	8	0	9
Beurre en tinette	0	7	0	8
Do frais	0	9	0	10
Pain de 6 livres	0	10	0	11
Patates par minot	1	6	1	8
Avoine par do	1	8	2	0
Pois do	4	0	4	6
Foin por 100 bottes	35	0	40	6